

<http://www.acrimed.org/Jean-Luc-Vergne-DRH-de-choc-devient-president-par>



En Bref

Jean-Luc Vergne, DRH de choc, devient président par intérim de Radio France

- Les médias - Radios - En direct de Radio France -



Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2018

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Grâce à son statut de doyen du conseil d'administration de Radio France où il a été nommé par le CSA en décembre 2016, Jean-Luc Vergne est devenu le 1er mars 2018 président par intérim de Radio France, suite à la révocation par le CSA de Mathieu Gallet après sa condamnation à un an de prison avec sursis pour favoritisme.

Contrairement à ce qu'a écrit un journaliste du *Monde*, ce n'est pas « *par hasard* » que Jean-Luc Vergne est devenu temporairement [PDG de Radio France](#) : cette nomination est l'un des résultats de l'emprise croissante de dirigeants issus du secteur privé sur le service public et notamment celui de l'audiovisuel.

Itinéraire d'un licencié vantard et roublard

Jean-Luc Vergne aujourd'hui âgé de 69 ans a effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle à des postes de DRH [1] dans des groupes industriels n'ayant aucun rapport avec le secteur médiatique :

- industrie pharmaceutique : Sanofi de 1987 à 1992 ;
- industrie pétrolière : Elf Aquitaine de 1992 à 1999 ;
- industrie automobile : PSA Peugeot Citroën de 1999 à 2008 ;
- secteur bancaire : BPCE de 2009 à 2011.

On ne sait ce qui dans ce parcours a bien pu retenir l'attention du CSA pour que ses membres jugent pertinent de nommer Jean-Luc Vergne au conseil d'administration de Radio France, mais nous ne pouvons qu'être sidérés par l'arrogance candide et brutale qui se dégage de ses propos lorsqu'il évoque ses activités professionnelles passées : il n'est pas gêné de se présenter comme étant « [l'un des dirigeants qui a fermé le plus d'usines](#) » et il ne rechigne pas à évoquer, avec une commisération pour ses victimes non dénuée de paternalisme, [ses faits d'arme passés](#) : « *Quand j'étais jeune, je me suis trouvé **seul dans une cour, devant 300 salariés, pour annoncer la fermeture d'un labo pharmaceutique.** On ne dort pas bien la veille. Ni le lendemain. Quand on sait que des salariés vont devoir annoncer à leurs enfants : "Demain, je ne vais plus avoir de boulot."* Si l'entreprise a des ennuis, il faut se demander si on ne peut pas faire autrement que de licencier. Après, il faut annoncer **avec courage.** »

Quel métier ! Et quel homme ! Les nuits de sommeil sacrifiées, le courage d'affronter physiquement des foules hostiles, d'assumer la tête haute des décisions dont on sait qu'elles vont bouleverser l'existence de celles et ceux à qui on les impose... D'ailleurs, il a publié en 2013 un livre dont le titre indique à quel point Jean-Luc Vergne est émerveillé par le parcours de Vergne Jean-Luc : *Itinéraire d'un DRH gâté.*

Jean-Luc Vergne semble beaucoup plus pudique en revanche sur un autre épisode de son parcours. *La Tribune* du [mercredi 9 avril 2008](#) titrait en effet : « *Le Medef écarte le DRH de PSA [Jean-Luc Vergne] comme candidat à la présidence de l'Unedic* » alors que « *Jean-Luc Vergne [membre de l'UIMM] [2] avait confirmé la semaine (...)* [précédente] *sa candidature (...).* » Et comme « *par hasard* », le même article nous apprenait que « *PSA Peugeot Citroën a reconnu lundi [7 avril 2008] avoir reçu 550 000 euros de la "caisse de secours mutuel" de l'UIMM* après une grève de six semaines à l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) en 2007. » On serait curieux de connaître l'avis du comité dit « *d'éthique* » de Radio France sur cet épisode de la vie professionnelle de ce « *DRH gâté* »...

Enfin, et toujours comme « par hasard », Jean-Luc Vergne est [membre de la commission des conflits de... La République en marche](#), le parti d'Emmanuel Macron, une fonction qui ne peut pas nuire pour rester placé dans la course aux honneurs !

« *Beaucoup de nouveaux patrons ne sont pas issus du terrain* » déclare Jean-Luc Vergne dans *Le Monde* daté du 27 février 2018. Un diagnostic qui s'applique parfaitement à son cas et à celui de Delphine Ernotte, l'actuelle présidente de France Télévisions : ils sont arrivés à la présidence d'un groupe de l'audiovisuel public après avoir fait toute leur carrière dans de grands groupes industriels (soit privés, soit devenus privés) et ne connaissent rien au secteur dans lequel ils débarquent [3].

L'accession de Jean-Luc Vergne à la présidence (temporaire) de Radio France est fortuite. En revanche, sa nomination par le CSA en décembre 2016 au conseil d'administration de la radio publique ne l'est pas. Un choix que rien ne peut justifier ni expliquer, si ce n'est le peu de cas que le CSA fait de la notion même de service public, sa porosité aux logiques managériales du privé et aux jeux de pouvoir de la classe dirigeante lorsqu'elle s'auto-attribue postes et honneurs. Autant de signes de la dégénérescence avancée de cet organisme fantoche [4] !

Denis Souchon

P.S. Un adepte du darwinisme social

Dans *Le Monde* daté du 21 février 1996 Jean-Luc Vergne livrait sa « vision du monde ». Extraits : « *On ne peut pas vivre avec une culture d'assisté !* » ; « **L'entreprise est biologique**, elle est en permanence amenée à s'adapter à son environnement, ainsi bien concurrentiel qu'économique ou social. La vitesse du changement de ses frontières peut perturber nombre de collaborateurs car la vérité d'hier sera pour **des besoins de survie** mise en cause demain. »

Aux antipodes de l'esprit de service public.

[1] Directeur des Ressources Humaines.

[2] Selon l'AFP le 2 avril 2008.

[3] Dans un prochain article nous reviendrons sur l'invasion « managériale » de l'espace des dirigeants de l'audiovisuel public.

[4] La « raison » invoquée par *Le Monde*, « *Même s'il ne connaissait pas le secteur, son profil "industriel" intéressait le CSA : l'objectif était de superviser le dossier du chantier de rénovation de la Maison ronde.* », fait se demander comment le quotidien vespéral ose relayer sans esprit critique des éléments de langage aussi ubuesques.